

favoritisme politique, quant aux appels d'offres pour la fabrication et la promotion des ventes de ces objets. En l'occurrence, on devrait proposer vivement de modifier le bill, de façon à désapprouver ce mode d'action de la part du ministère des Postes, qui devrait se spécialiser uniquement dans le service postal et non dans des activités de libre entreprise. La distribution des timbres et des produits postaux connexes sera du ressort du ministre des Postes. Pour ce faire, le gouvernement fédéral autorisera des agents à vendre ces produits à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, moyennant une commission établie par un règlement du ministre des Postes.

La Partie V du Code criminel va être suspendue pour permettre au Comité d'organisation des Jeux Olympiques d'organiser une loterie nationale. Le COJO ou ses agents peuvent conduire et administrer un système de loterie dans les provinces, conformément aux règlements établis à cette fin par le gouverneur en conseil. Il est vrai que toutes les provinces ont le droit d'approuver ou de désapprouver la loterie, mais il semble qu'elles n'aient pas voix au chapitre en ce qui concerne les dispositions ou conditions de son administration. Cela restreint rigoureusement les pouvoirs accordés aux provinces à l'article 190(b) de la Partie V du Code criminel, selon lequel une loterie provinciale peut être organisée dans une autre province conjointement avec cette province. Aux termes du bill C-196, la province ne peut que fixer la durée de la loterie sur son territoire.

En ce qui concerne les Jeux olympiques, nous ne devons pas oublier qu'ils n'appartiennent pas uniquement à Montréal, au Québec, pas plus qu'ils n'appartiennent à Kingston ou à l'Ontario, comme nous le dira probablement le NPD. Le fait est que les Jeux olympiques de 1976 appartiennent au Canada, aux Canadiens et aux millions de gens du monde entier. Athlètes, entraîneurs, diplomates, chefs d'État et citoyens de plus de cent vingt pays se réuniront au Canada et s'affronteront dans les 21 disciplines sportives reconnues par le Comité international olympique. Depuis 74 ans, les équipes olympiques canadiennes ont été accueillies chaleureusement par bien des pays dont l'Allemagne, le Mexique, le Japon, l'Italie, l'Australie, la Finlande, la Grande-Bretagne et par bien d'autres pays dans un lointain passé. Les membres de nos équipes ont été recrutés dans toutes les régions de notre grand pays et ils ont bien représenté, non pas leur ville ou leur province d'origine, mais le pays. Nous savons fort bien que l'athlète qui reçoit un hommage olympique, le reçoit à titre de représentant de son pays, si bien qu'on joue l'hymne national en l'honneur de sa victoire. La fierté ressentie est partagée par l'athlète en cause et tous les concitoyens qui suivent la remise des médailles.

Je doute, monsieur l'Orateur, qu'il se trouve des députés à la Chambre qui se rappellent la ville ou même l'État dont Mark Spitz était originaire, mais nous savons tous qu'il a remporté, fait sans précédent, sept médailles d'or pour les États-Unis. Pas plus que nous ne pouvons oublier la fierté éprouvée par tous les Canadiens lorsque, récemment, nous avons vu Karen Magnussen remporter pour le Canada une médaille d'or, fruit d'années d'entraînement et d'efforts. C'est donc dire, monsieur l'Orateur, que je rejette énergiquement toute insinuation ou sous-entendu selon lequel les Jeux olympiques ne représentent pas l'ensemble du Canada, comme aussi l'étroitesse d'esprit de quiconque qui prétend que les vrais Canadiens feront n'importe quoi sauf donner leur appui aux Jeux olympiques de Montréal.

### Jeux olympiques—Bill

● (1600)

**Des voix:** Bravo!

**M. Jelinek:** Les Jeux olympiques de 1976 sont un défi national. Grâce à notre fierté individuelle et à la participation de tous les Canadiens de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique ils seront un succès.

Au Canada, les sports ne se limitent pas à une région ou à une province donnée. Les Jeux pan-américains se sont récemment tenus à Winnipeg, au Manitoba. Les Jeux du Canada se tiendront cet été à Burnaby, en Colombie-Britannique. Les Jeux du Commonwealth auront lieu en 1978 à Edmonton, en Alberta. Les Jeux du Canada se tiendront à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Toute la jeunesse de notre pays est censée s'y intéresser. Dès leurs premières années d'école, nos enfants participent à des sports. Ils rivalisent entre eux pour remporter les honneurs des journées sportives et, par la suite, au cours de rencontres qui ont lieu à l'échelle locale, régionale et finalement provinciale. Comme les jeux locaux et provinciaux constituent des lieux de rassemblement pour les jeunes de toute région, ainsi les Jeux olympiques sont le point de rassemblement du monde entier. Peut-on nier les possibilités qu'offre le sport amateur de modeler les esprits et les corps de nos jeunes? On ne peut sous-estimer l'immense avantage que représentent les Jeux olympiques pour le bien-être de nos jeunes et de la jeunesse de tout autre pays participant activement à de saines compétitions.

On a beaucoup parlé de la capacité des Jeux olympiques, de la ville de Montréal et du Québec de financer ce projet sans subventions fédérales. A ce sujet il est crucial d'évoquer un des objectifs de la vingt et unième olympiade. Non seulement les Jeux olympiques de 1976 constitueront-ils un grand événement pour le Canada, mais ils confirmeront aux yeux du monde que le Canada est capable de donner des dimensions plus modestes et plus humaines à ces Jeux. Il s'offre au Canada l'occasion d'être le premier pays à proposer et à mener à bonne fin un programme d'autofinancement des Jeux.

Il y a peu de doute que l'extravagance des Jeux olympiques de 1972 puisse être répétée, voire accentuée, si l'on songe au coût toujours croissant. A cet égard, je crois que les Jeux et toute l'activité olympique se trouvent à la croisée des chemins. Soit qu'ils continuent à prendre de l'importance, à s'étendre et à devenir plus coûteux, d'une olympiade à l'autre, et alors ils demeureront réservés aux quelques pays vraiment riches du monde. Soit qu'on les ramène à une échelle plus modeste, à des dimensions plus humaines, pour que les pays moins fortunés puissent y accéder—ce qui est le véritable idéal du mouvement olympique—et le Canada aura été le premier à le faire.

Il importe donc, en matière de finance, que nous nous souvenions que les Jeux de 1976 sont en préparation et seront organisés dans cet esprit et avec cet objectif que poursuivront les réalisateurs de cet événement. Ceci devrait être de toute première importance pour tous ceux qui s'intéressent à l'aspect financier et qui voient ce qu'il en a coûté pour produire les Jeux olympiques à Munich. Comme je l'ai déclaré à la Chambre le 16 janvier, je crois que Montréal est la ville qui peut le mieux résoudre les problèmes que soulève la production des Jeux olympiques au Canada. Il importe de comprendre que les dépenses de Munich ne peuvent en rien se comparer à celles auxquelles on fera face à Montréal. Munich a commencé à zéro: il lui fallait construire toutes les installations qui ont été utilisées pendant les Jeux. À Montréal, plus de 70 p. 100 de ces installations existent déjà, ce qui réduit de beaucoup l'im-